

Une chercheure souhaite prévenir l'incapacité de travail liée à l'arthrite

L'un des indicateurs les plus saisissants des répercussions dévastatrices de l'arthrite sur la société est le fait que cette maladie grève l'économie canadienne de plus de 6,4 milliards de dollars par année. Les jours de travail perdus en raison d'une incapacité de travail de longue durée représentent environ les deux tiers de cette somme. La majorité des personnes atteintes d'arthrite au Canada sont en âge de travailler, ce qui signifie qu'elles doivent relever de front les défis de la prise en charge d'une maladie chronique et ceux de la vie professionnelle. Il est urgent de se pencher sur les moyens à prendre pour aider les personnes arthritiques à poursuivre leur carrière. Grâce à l'appui de la Société de l'arthrite, la D^{re} Diane Lacaille s'attache à trouver des réponses.



« Mes travaux visent à prévenir l'incapacité de travail chez les personnes atteintes de formes d'arthrite de type inflammatoire, comme la polyarthrite rhumatoïde », explique la D^{re} Lacaille, professeure agrégée à la division de rhumatologie de l'Université de la Colombie-Britannique et chercheure principale au Centre de recherche sur l'arthrite du Canada. « Le taux d'incapacité de travail de ce groupe varie de 25 à 50 pour cent au cours des dix ans suivant le diagnostic. Le coût de l'incapacité de travail est plus élevé que celui de la prise en charge médicale de la maladie. Pour aider les personnes atteintes d'arthrite inflammatoire à demeurer actives, j'ai élaboré un programme fondé sur des techniques de prise en charge personnelle et l'intervention de professionnels. »

Dans le cadre de son étude, la D^{re} Lacaille a interrogé 600 adultes actifs atteints d'arthrite en Colombie-Britannique afin d'établir les facteurs de la vie professionnelle ayant un lien étroit avec le risque d'une incapacité de travail d'une durée de six mois ou plus. Elle a noté qu'un haut degré d'exigence physique, un faible degré d'indépendance (c.-à-d. de pouvoir sur le rythme de travail et le mode d'exécution des tâches) et un faible degré de soutien de la part des collègues aggravaient les symptômes d'arthrite et entraînaient de plus longues absences du travail.

« Pour résoudre le grave problème de l'incapacité de travail, nous devons agir sur ces facteurs de risque », poursuit la D^{re} Lacaille. « Il est tout à fait possible pour une personne arthritique de continuer à travailler. »

En se fondant sur les résultats de ses recherches, la D^{re} Lacaille a élaboré un nouveau programme intitulé « Making It Work » et conçu pour fournir de l'aide aux personnes atteintes d'arthrite inflammatoire qui sont actives. Il consiste en cinq séances de groupe où l'on examine le rôle de la prise en charge personnelle et les moyens à prendre pour adapter un poste de travail à des besoins précis. Par exemple, on rappelle aux participants

de garder à portée de la main les objets d'usage courant et on leur fait découvrir certaines aides fonctionnelles relativement bon marché, comme les claviers adaptés et les repose-pieds, qui aident à protéger les articulations. Dans le cadre du programme, les participants bénéficient en outre de consultations individuelles avec un ergothérapeute apte à proposer des mesures d'adaptation précises du poste de travail. Une séance avec un conseiller en réadaptation est également offerte.

Le programme « Making It Work » a fait l'objet d'un essai pilote mené auprès de 22 participants en Colombie-Britannique. D'autres études seront nécessaires pour comparer les bienfaits de cette démarche au chapitre de la prévention de l'incapacité de travail avec les résultats obtenus grâce à l'encadrement classique des professionnels de la santé. Néanmoins, la D^{re} Lacaille juge les résultats préliminaires très prometteurs. « La grande majorité des participants ont déclaré avoir changé leurs habitudes au travail, mieux connaître les ressources et services à leur disposition et avoir augmenté leur productivité. Les travailleurs dont le poste de travail a fait l'objet d'un réaménagement ergonomique sont 60 pour cent moins susceptibles de s'absenter du travail en raison d'une invalidité que ceux qui n'ont pas fait les modifications nécessaires. Or ces modifications sont faciles à apporter. »

Le projet de la D^{re} Lacaille offre un potentiel énorme. « L'arthrite grève l'économie et coûte très cher au système de soins de santé, note-t-elle. L'incapacité de travail qu'elle entraîne a d'importantes conséquences psychologiques et économiques sur les personnes atteintes. Il est donc étonnant qu'on ne s'intéresse à cet enjeu que depuis peu de temps. J'apprécie que la Société de l'arthrite s'attaque à ce problème. En prévenant la perte de travail, nous pouvons réduire considérablement le fardeau économique et social de l'arthrite. »

La recherche sur l'arthrite est rendue possible par la générosité de nos donateurs. Pour savoir comment vous pouvez contribuer, téléphonez au 1.800.321.1433 ou visitez le site www.arthrite.ca.